La question foncière agricole face à l'urbanisation

Commune de Crac'h

Ronan Le Délézir
Adjoint-Maire de Crac'h
MCF Urbanisme et Aménagement du Territoire
Université de Bretagne-Sud
Ronan.le-delezir@univ-ubs.fr

Les constats :

3,5 millions d'hectares artificialisés,
6,3 % du territoire métropolitain

L'artificialisation des sols désigne l'ensemble des processus conduisant à une perte d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF). Parkings goudronnés, entrepôts, bâtiments, routes, réseaux ferroviaires… il n'existe pas une artificialisation, mais bien des processus multiples, avec des impacts différents sur l'environnement.

En France, d'après les données du cadastre, 3,5 millions d'hectares sont artificialisés, ce qui représente 6,3 % du territoire métropolitain, part plus élevée que chez les pays voisins, quand on la rapporte à la densité de population.

Chaque année, cela représente 20 000 hectares supplémentaires de terres artificialisées, selon France Stratégie.

Enclave agricole dans la périphérie de Lyon, 2007

La commune de Crac'h est située sur le territoire de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique (24 communes).

C'est un territoire en zone littorale où le nombre d'exploitations agricoles a tendance à diminuer. Dans une première analyse, on dénombrait 55 exploitations en 2000, 30 exploitations en 2010 et 25 en 2019.

La commune dont la superficie représente 3060 ha, compte plusieurs espaces à vocation agricole non ou sous-exploités.

Ces espaces représentent :

- Une perte d'un potentiel économique communal,
- Un risque de fermeture du paysage avec notamment des difficultés d'accès aux espaces limitrophes : moindre attractivité de la commune,
- Un risque de prolifération de nuisibles et d'adventices, d'une perte de biodiversité dans certains cas,
- La création de secteurs à risque incendie.

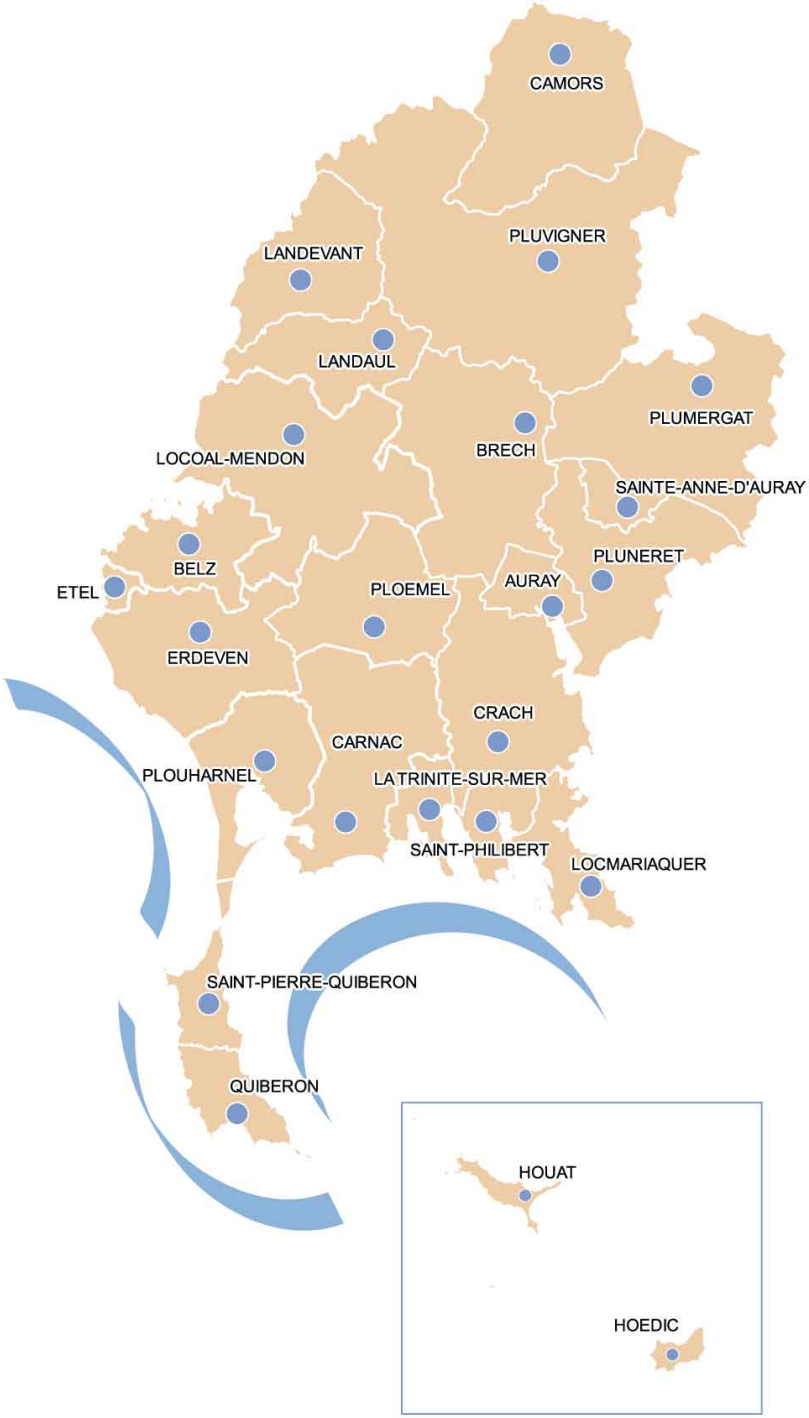

Sources : IGN BD Topo

Optimiser,

Valoriser les espaces non exploités

Limiter le mitage et l'enclavement ;

Utiliser de façon économe l'espace ;

Préserver les terres agricoles en limitant
leur morcellement afin de permettre l'exploitation rationnelle

Pour

Pérenniser le foncier et son accessibilité**,**

Développer l'agriculture locale (développement ou installation de jeunes agriculteurs) ,

Limiter les risques
(incendie, bonne circulation des cours d'eau, gestion des eaux pluviales, …).

Donner une visibilité sur le moyen-long terme

Disposer d'un outil d'aide à la décision répertoriant les potentialités des différents espaces et les conditions de (re)mise en valeur.

Préserver la biodiversité, le patrimoine… ;

Respecter le cycle de l'eau notamment pour garantir une qualité de l'eau adaptée aux usages actuels et futurs ;

Contenu du diagnostic

1. ANALYSE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE DU TERRITOIRE

2. ANALYSE DE LA CONSOMMATION D'ESPACE AGRICOLE

3. LOCALISATION DES ENJEUX CROISÉS

4. ANALYSE PARCELLAIRE

5. PRÉCONISATIONS

Comprendre l’espace agricole

Une imbrication de parcelles, porteuses d’activités

Une répartition des parcelles cultivées entre des agriculteurs

Les systèmes de production sont diversifiés et n’occupent pas l’espace de la même manière/

Le paysage ne traduit pas (du tout!) la façon dont les systèmes d’exploitation (parcellaire, siège et occupation du sol) composent le territoire

Des systèmes de production qui ont une logique spatiale

- Toutes les surfaces d'une exploitation n'ont pas la même importance.
- Des effets démultiplicateurs ou des effets « papillon »

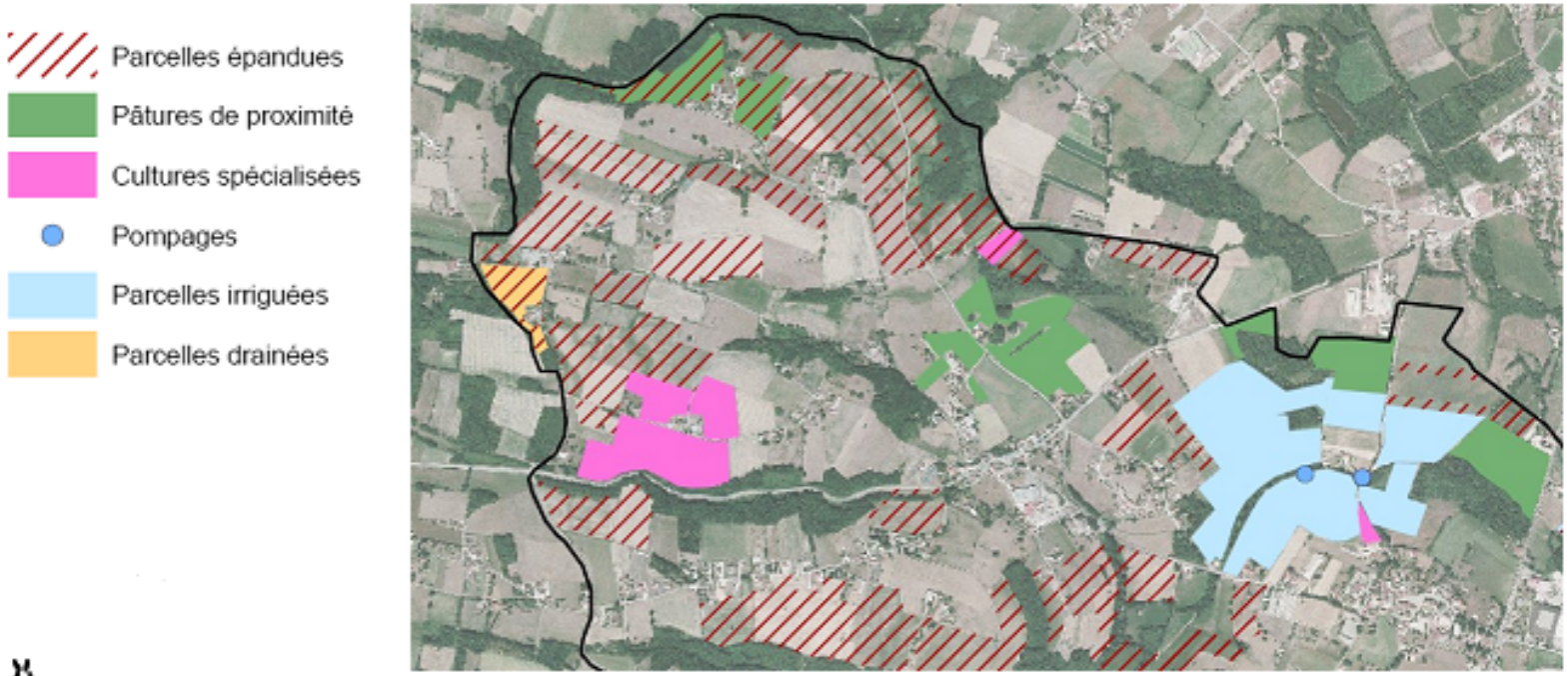

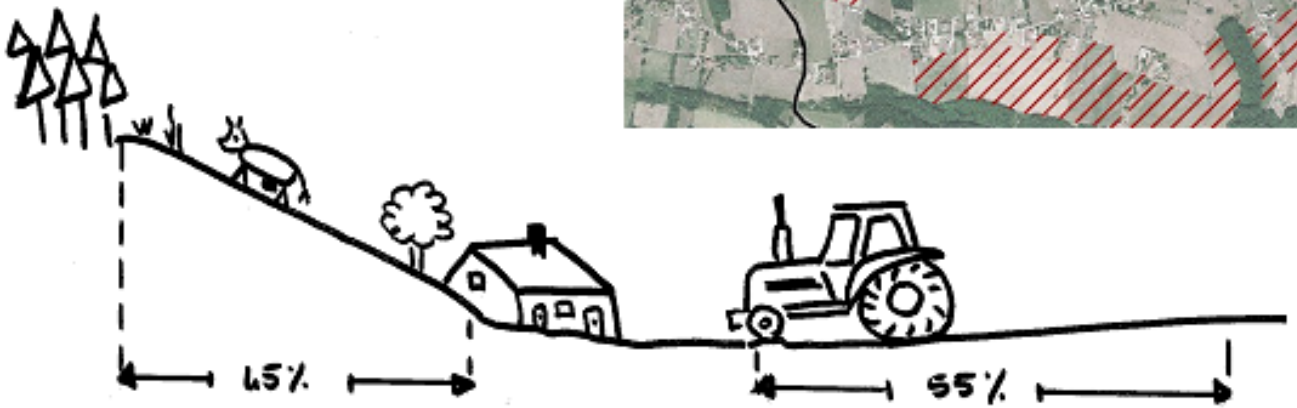

Source schéma et carte : Canevas des paysages, chambre d'agriculture de l'Isère, mars 1999

Les risques induits par les emprises foncières (habitat ou infrastructures) :

- Perturbations techniques et déséquilibres économiques,
- Remise en cause de projets,
- Diminution des capacités d'adaptations,
- Précarisation et mise en suspend d'investissement,
- Abandon des espaces contraints
- Changements de systèmes de production

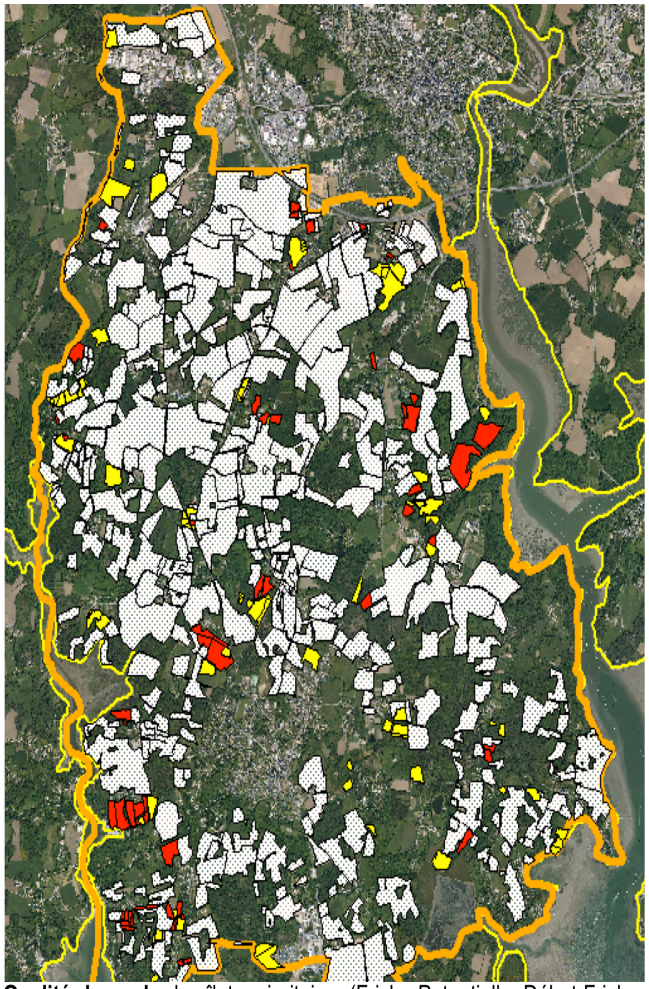

Qualité des sols des îlots prioritaires (Friche Potentielle, Début Friche, Friche ou Post Friche) et **situation par rapport aux îlots agricoles déclarés à la PAC**

Ilots prioritaires de classe de terre « bonne » : T1, T2, T3, T4, T5, P1, P2

Ilots prioritaires de classe de terre « moyenne à mauvaise » : T6, P3, P4, L1, L2

Ilots déclarés à la PAC

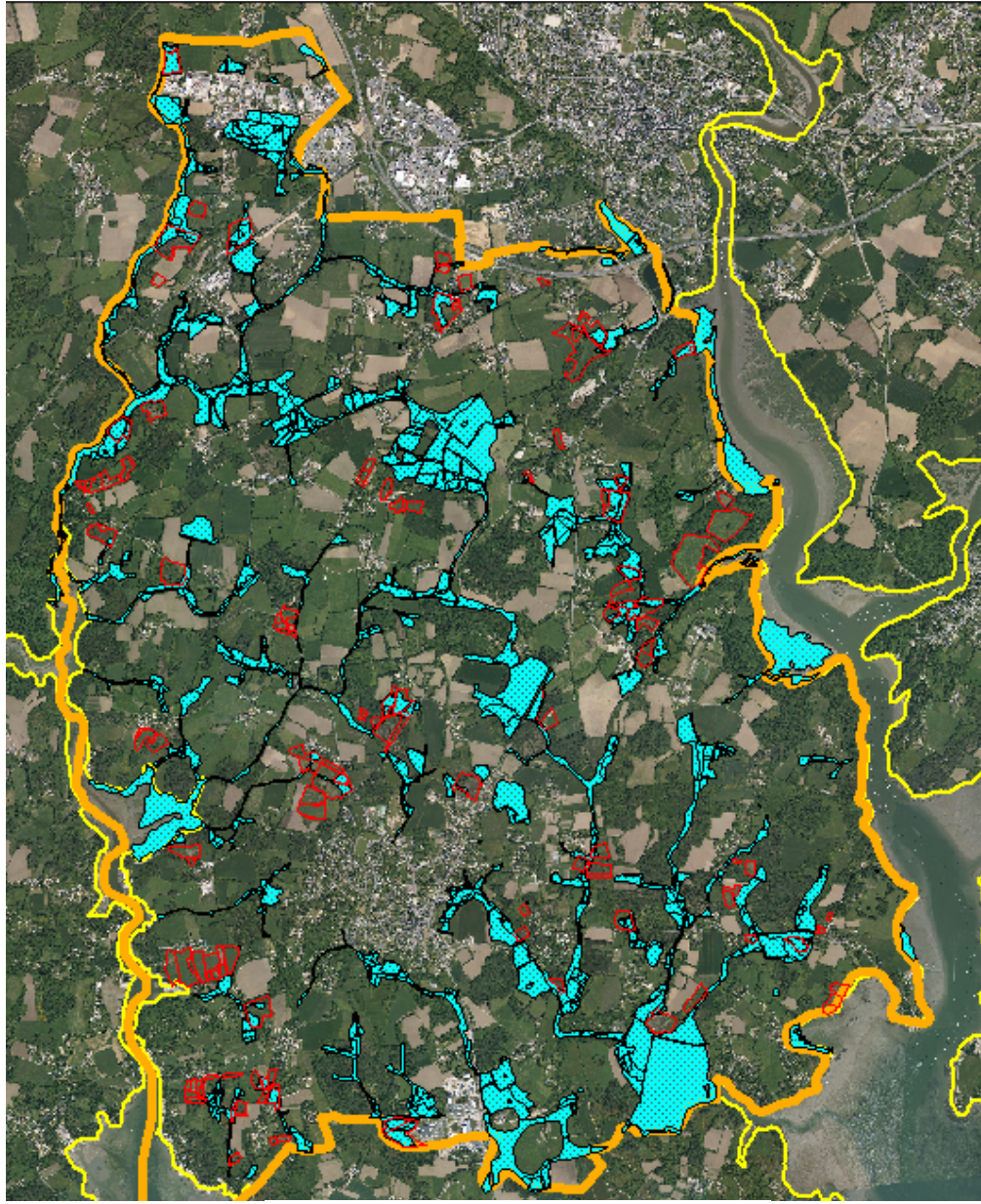

Ilots prioritaires

Zones humide (inventaire communal)

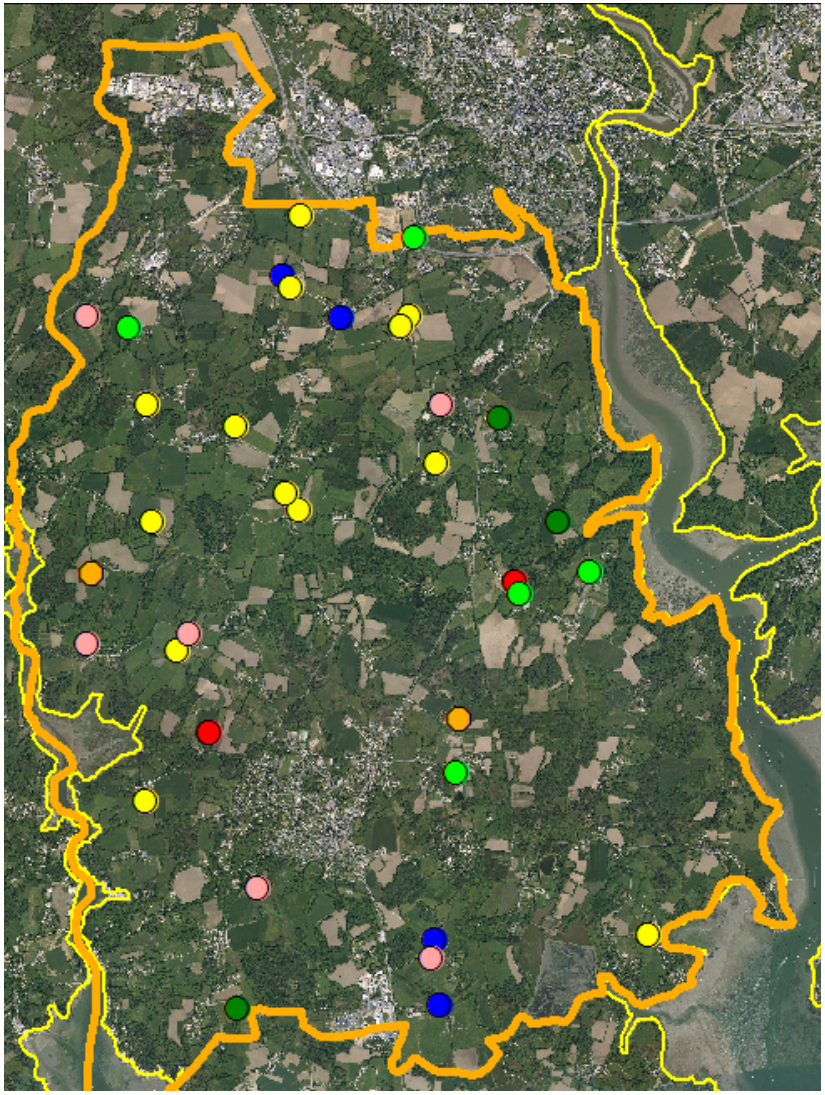

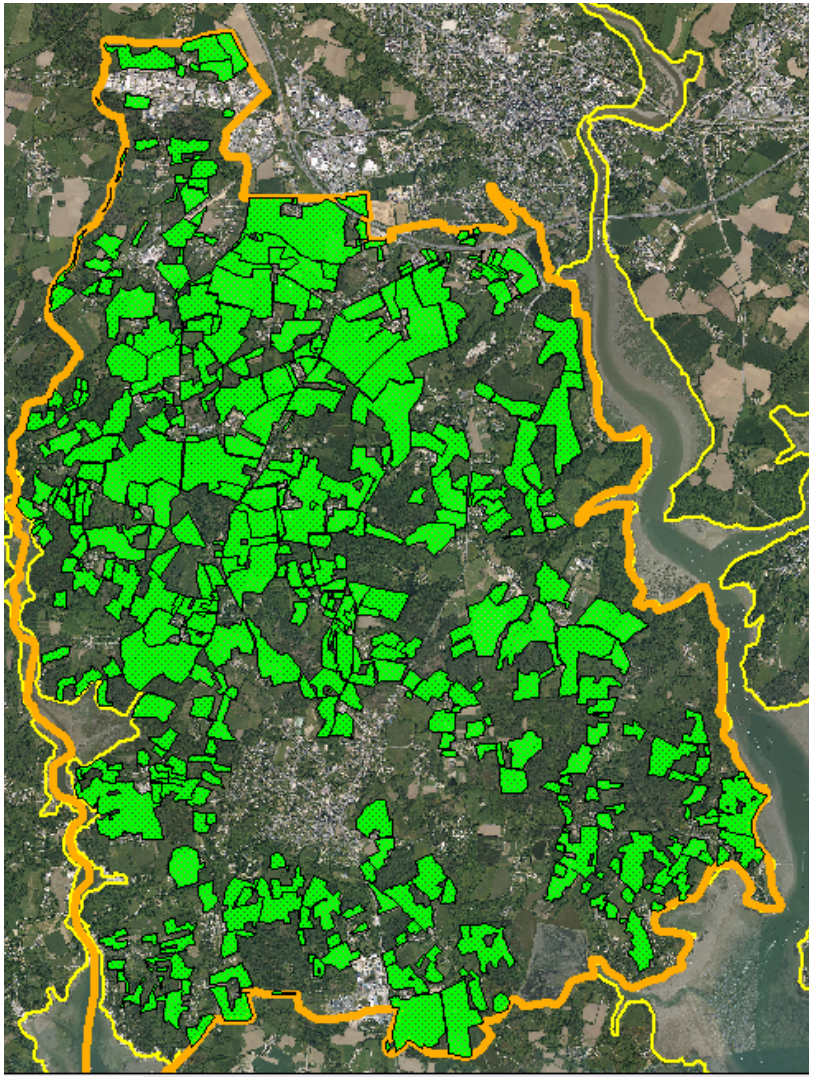

Bovins lait

Bovins viande

Porcs

Equins (professionnels)

Equins (non professionnels)

Maraîchage -

Grandes cultures

Surfaces déclarées à la PAC

Carte de synthèse

- en hachuré blanc : parcelles déclarées à la PAC pour les agriculteurs
- en blanc: les parcelles nettoyés et/ ou exploitées sans déclaration PAC
- en gris: autres (qq bois, jardins, ...)
- en rose vers rouge : de friche potentielle à friche
- non colorié: pas d'infos pour l'instant

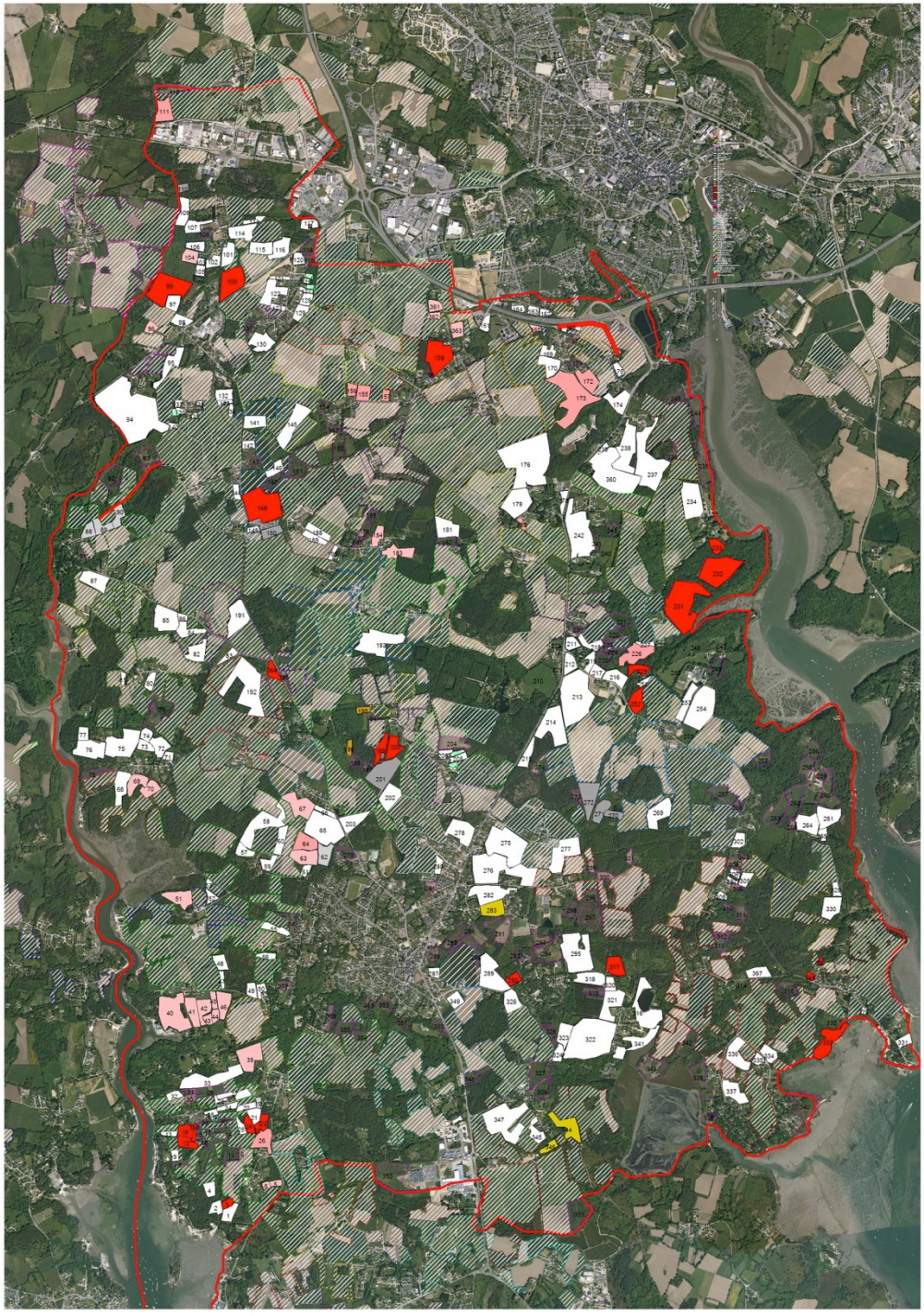

- Parcelles déclarées à la PAC (régulièrement exploitées) représentent une surface d'environ 1150 ha soit 37% de la surface communale (55% au niveau départemental),

- 38 exploitations agricoles professionnelles exploitent des parcelles sur la commune dont 29 ont leur siège d'exploitation sur Crac'h, les autres ayant leur siège sur les communes limitrophes (St Philibert, Carnac, Brec'h, …),

- La production laitière est prédominante avec la moitié des 38 exploitations orientées sur cette production.

Etat d'entretien	**Surface** (ha)	**Qualité des sols**	**Caractère humide**
Exploité, agriculture de loisirs ou simplement nettoyé	299	Ilots « non prioritaires », car régulièrement entretenus	
Friche potentielle, début de friche *,	**59**	52 ha de qualité « bonne », 73 ha de qualité « médiocre »	31 ha sont situés en zone humide
Friche*	**66**		
Landes, bois, jeune plantation ou autre	34	Ilots « non prioritaires »	

Un nombre important de personnes décide de l'usage et de la destination du foncier → **Complexité de leurs relations**

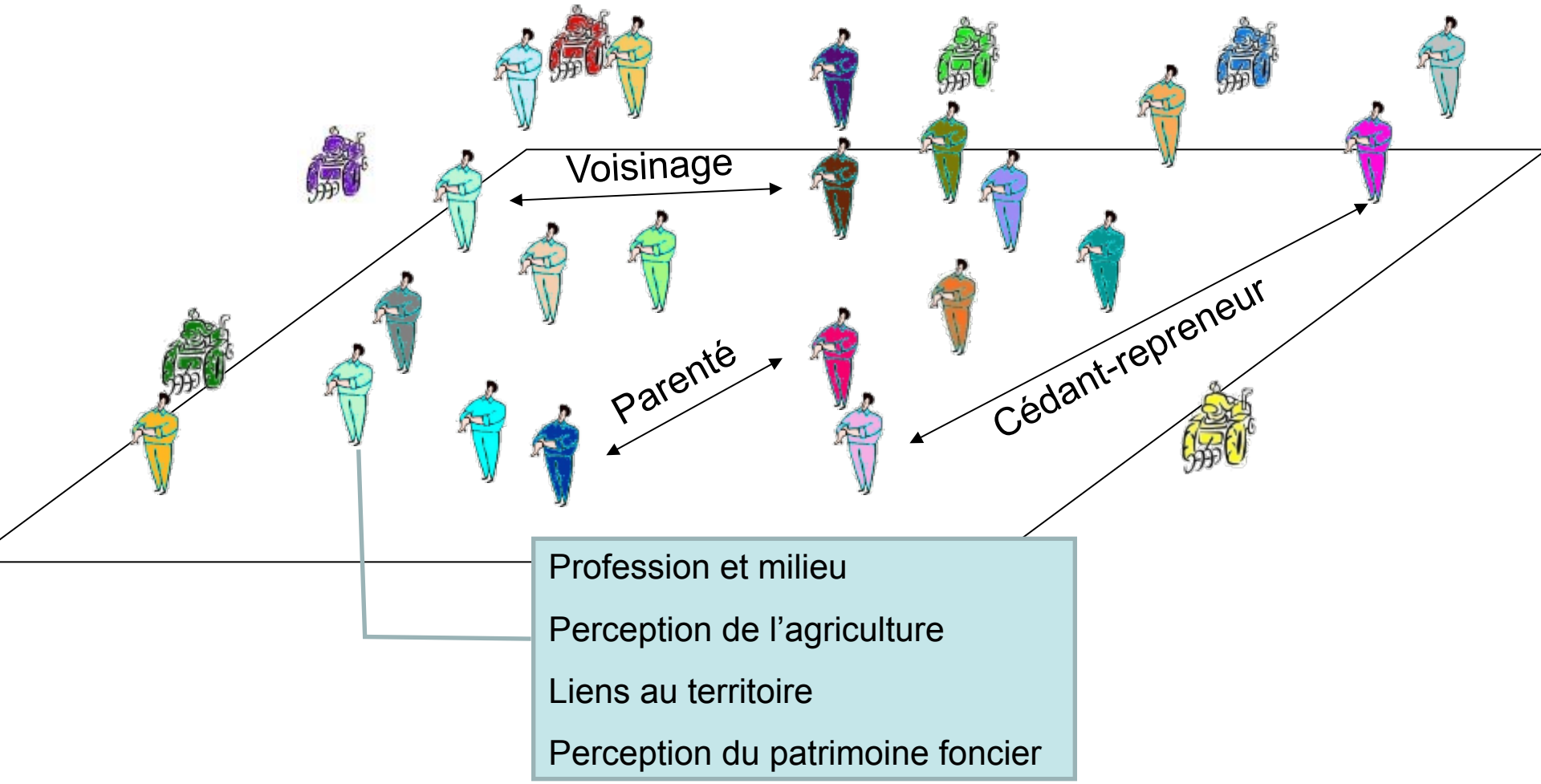

Extrait de « Les spécificités de l'agriculture face à l'urbanisation- PSDR Rhone- Alpes 2013

Ajoutons à cela… les documents de planification

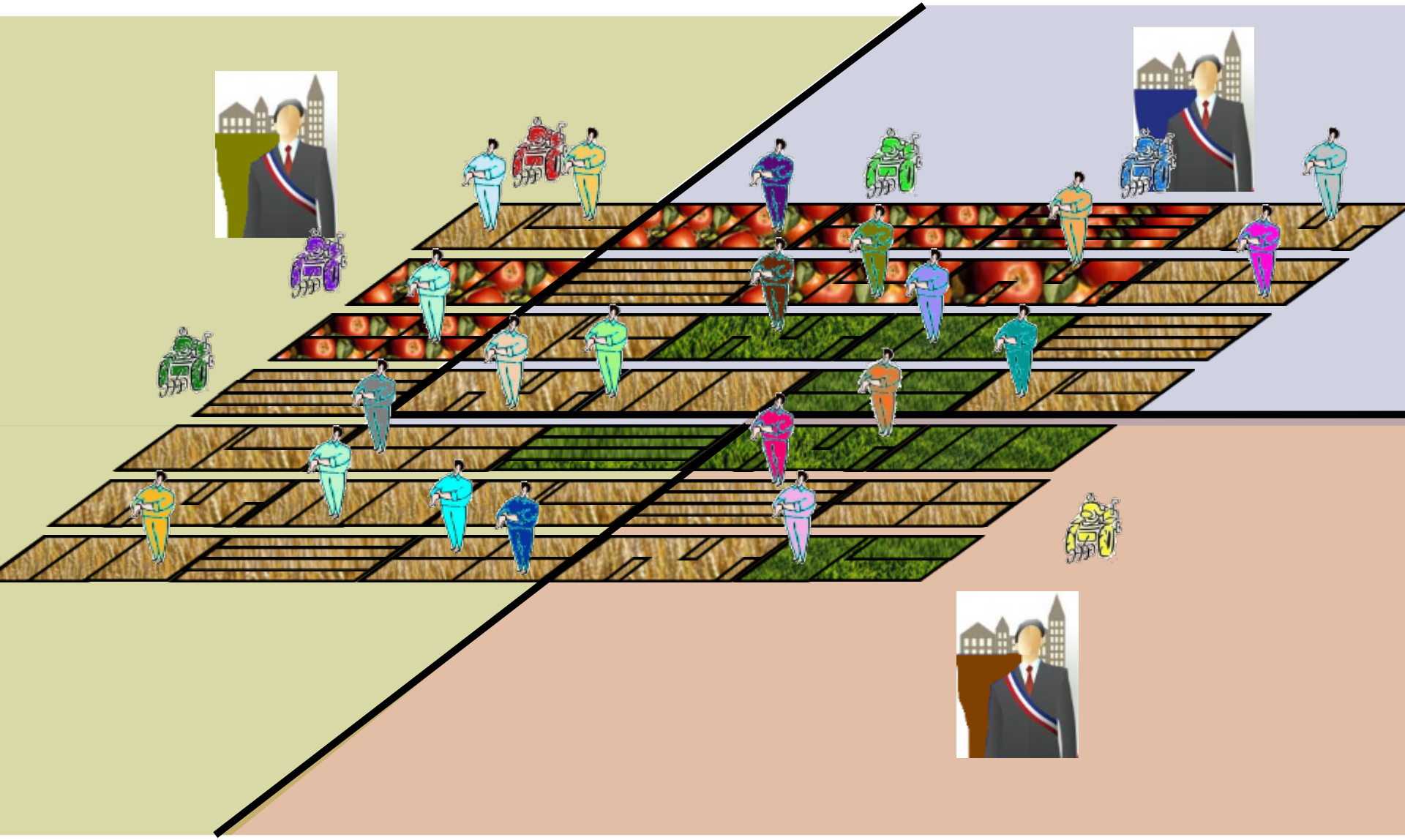

Extrait de « Les spécificités de l'agriculture face à l'urbanisation »- PSDR Rhone- Alpes 2013

Impacts de l’urbanisation sur l’espace agricole

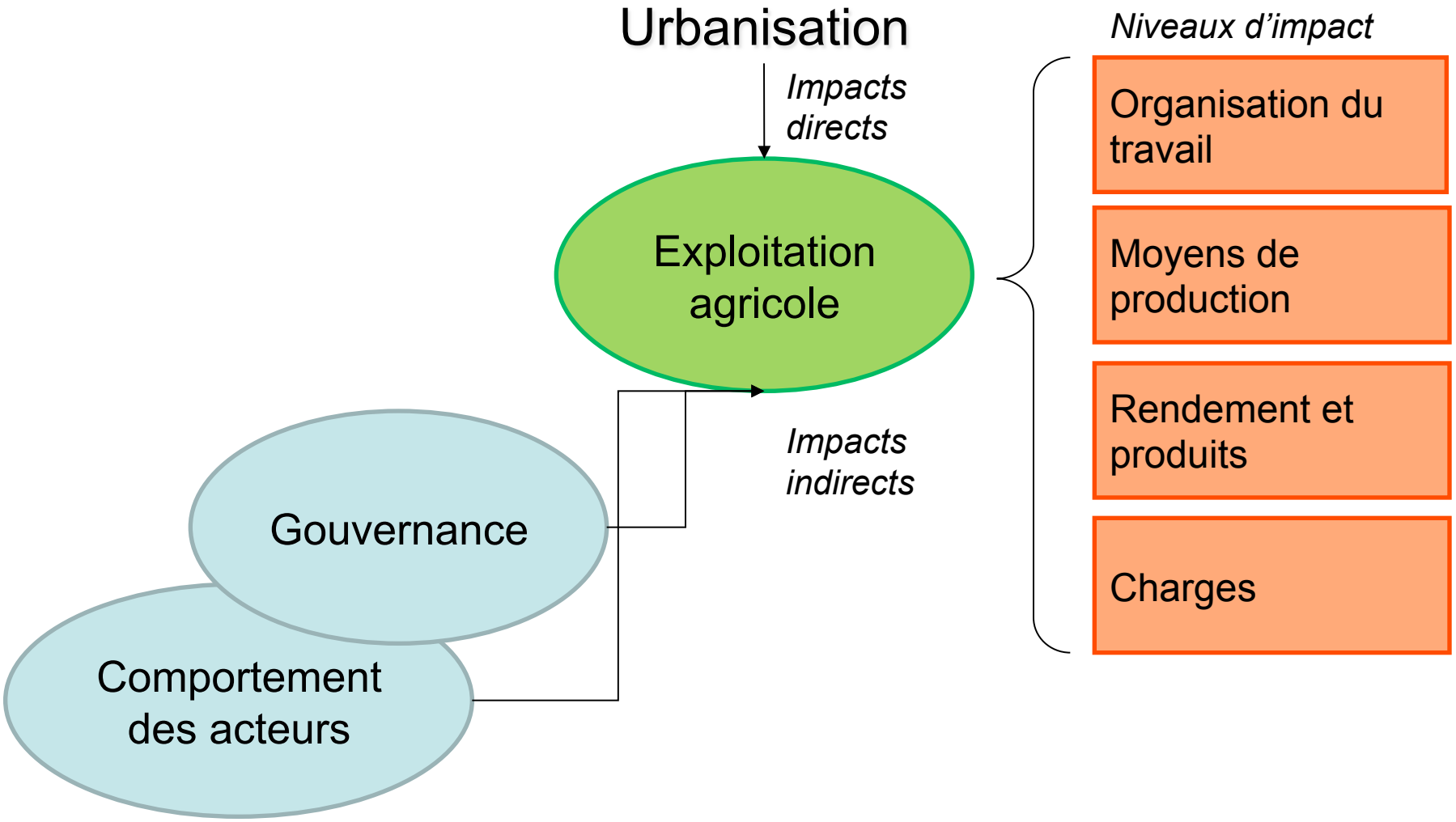
Urbanisation
Impacts directs
Exploitation agricole
Impacts indirects
Gouvernance
Comportement des acteurs
Niveaux d'impact
Organisation du travail
Moyens de production
Rendement et produits
Charges

Un territoire agricole

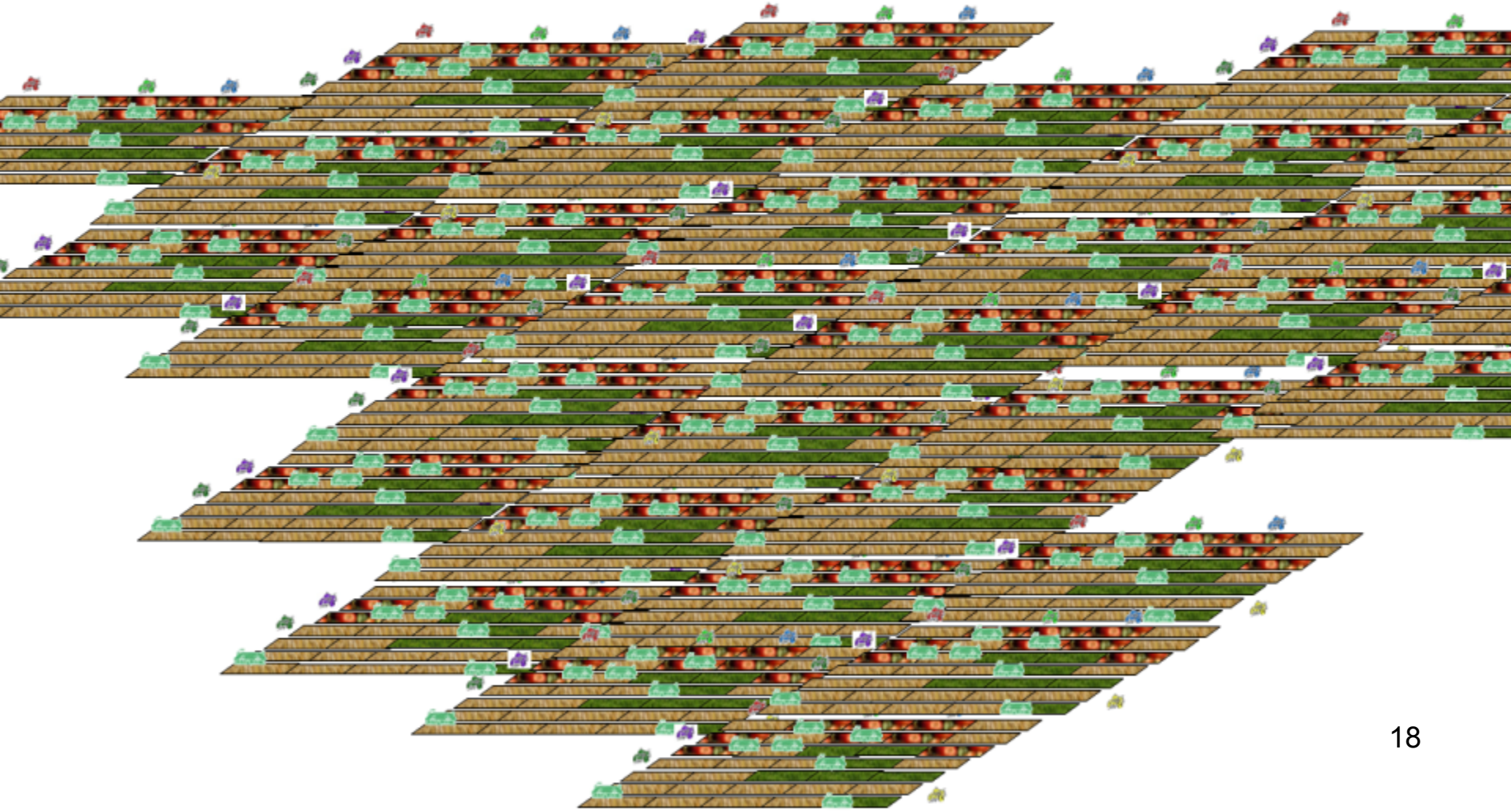

Extrait de « Les spécificités de l'agriculture face à l'urbanisation »- PSDR Rhone- Alpes 2013

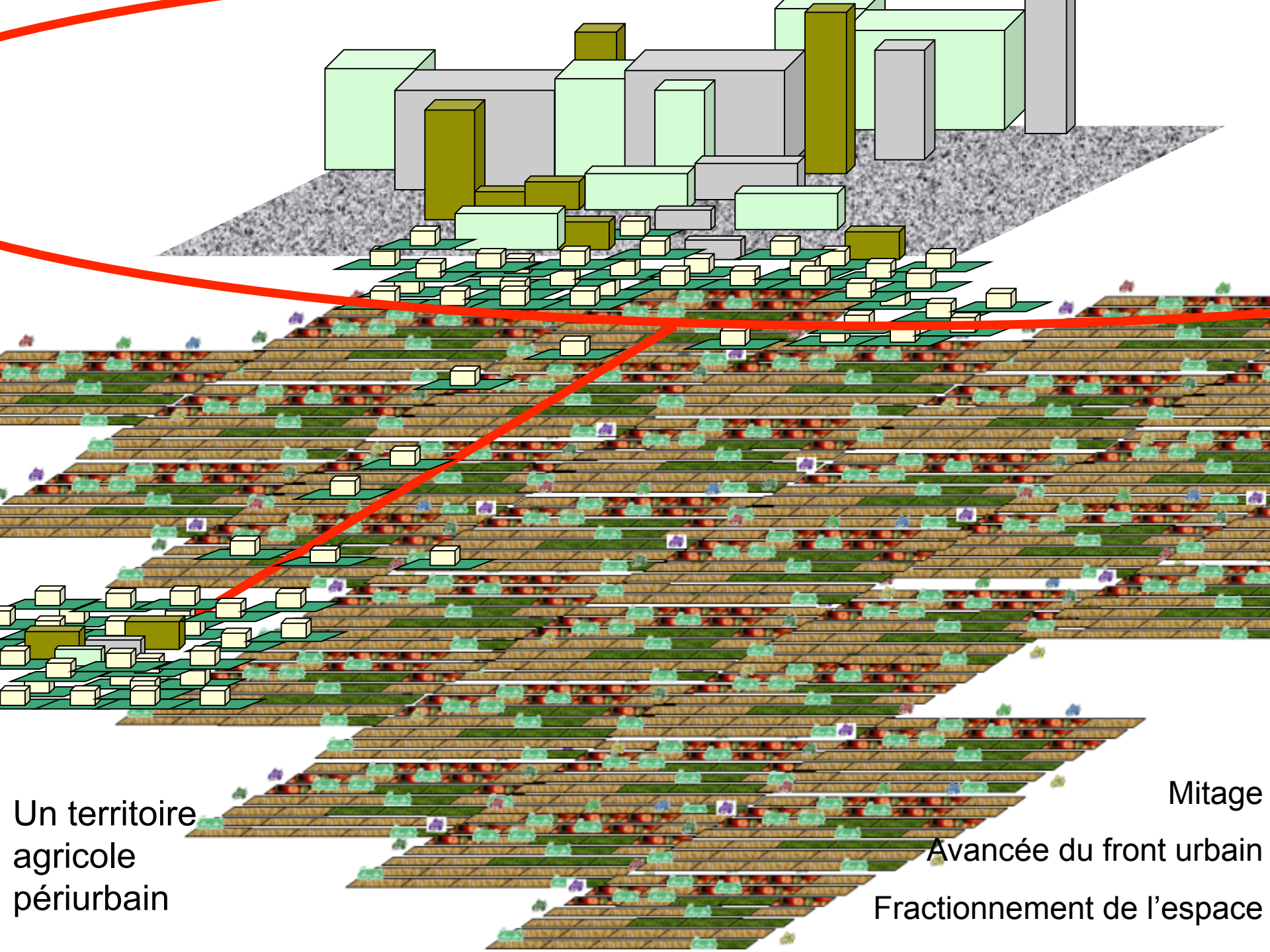
Un territoire agricole périurbain
Mitage
Avancée du front urbain
Fractionnement de l'espace

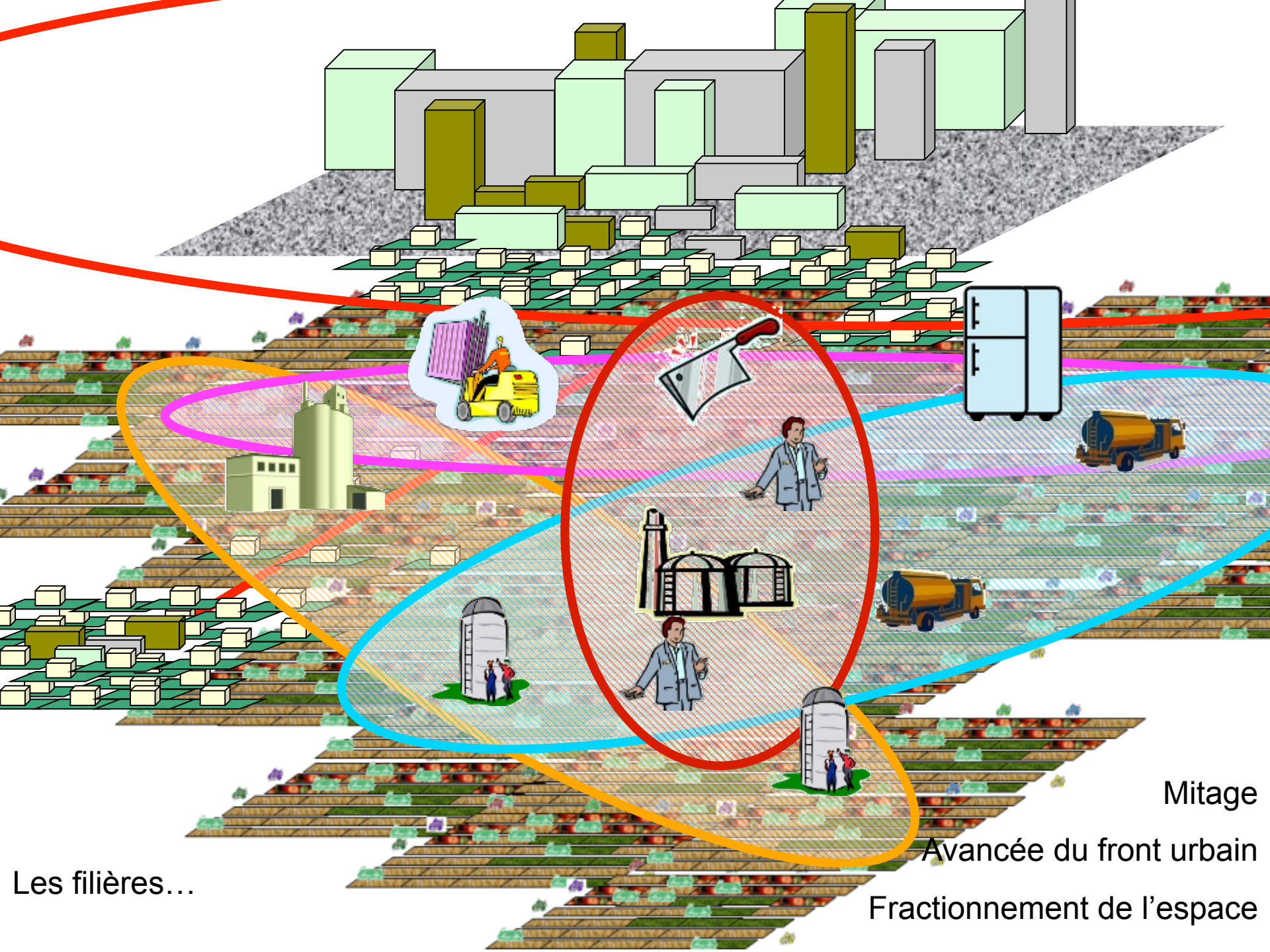

Les filières…

- ✓ **Mise en tension de l'organisation du travail et des pratiques** : (même si des opportunités existent en termes de commercialisation dans certaines filières)

- ✓ **Mise en tension dans l'accès aux moyens de production** :

  pression foncière et diminution nette

- ✓ **Mise en tension de la gouvernance locale**

CONCLUSION

- ✓ Complexité de l'exploitation
- ✓ Complexité des relations entre l'agriculture et le foncier
- ✓ Multiplicité des types d'impact de l'urbanisation sur l'espace agricole
- ✓ Des enjeux forts, un défi important